



Available online at
ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



RÉFLEXIONS

Laïcité, médecine, éthique et politiques publiques (XIX^e–XXI^e siècle)

Secularism, medicine, ethics and public policies (19th–21st Century)

J. Baubérot (GSRL, EPHE-CNRS-PSL)

École pratique des hautes études, France

Reçu le 10 mars 2018 ; accepté le 7 mai 2018

MOTS CLÉS

Bioéthique ;
Médecine ;
Morale ;
Religion

Résumé Cet article propose un panorama des rapports entre l'institution médicale, l'éthique et les politiques publiques en France, de 1789 à aujourd'hui, dans une perspective de sociologie historique de la laïcité. Trois seuils de laïcisation peuvent être distingués. Le premier seuil est celui où la religion sert toujours de fondement à la morale publique, mais aussi où la médecine devient progressivement une activité morale par elle-même. Elle se trouve en phase ascendante. Les conflits entre l'éthique médicale et la morale religieuse sont nombreux (fin XVIII^e–XIX^e). Le deuxième seuil marque l'établissement de la médecine, qui devient l'institution morale par excellence d'une société où la religion, et ses valeurs morales, sont privatisées et doivent s'acclimater aux exigences de l'institution médicale. Le pouvoir du médecin remplace celui du prêtre comme personnage moral (fin XIX^e – années 1970). Avec le troisième seuil, l'interrogation éthique s'applique progressivement à la médecine elle-même, les « droits du malade » constituent une nouvelle exigence morale qui culmine avec le droit de « mourir dans la dignité » et la prise en compte des exigences morales du patient. La bioéthique née dans ce contexte. Malgré des résistances, l'institution médicale s'adapte à cette nouvelle situation (années 1970–...).

© 2018 Publié par Elsevier Masson SAS.

Adresse e-mail : jeanbauberot@hotmail.com

<https://doi.org/10.1016/j.jemep.2018.05.003>
2352-5525/© 2018 Publié par Elsevier Masson SAS.

KEYWORDS

Bioethics;
Medicine;
Moral issue;
Religion

Summary This article provides an overview of the relationship between the medical institution, ethics and public policies in France, from 1789 to our days, in a perspective of historical sociology of political secularism (or laicity). Three thresholds of laicization must be distinguished. The first threshold is one where religion always serves as a foundation for public morality, but also where medicine gradually becomes a moral activity by itself. It is in an ascending phase. There are many conflicts between medical ethics and religious morality (from the end of the eighteenth to the end of the nineteenth). The second threshold marks the establishment of medicine, which becomes the moral institution of society, where religion and its moral value are privatized and must acclimatize to the requirements of the medical institution. The power of the physician replaces the power of the priest as a moral character (end of the nineteenth–1970s). With the third threshold, the ethical questioning gradually applies to medicine itself. The « rights of the sick » constitutes a new moral requirement that culminates in the right to « die in dignity » and the consideration of moral requirements of the patient. Bioethics is born in this context. Despite resistances, the medical institution adapts itself to this new situation (1970-...).

© 2018 Published by Elsevier Masson SAS.

Introduction

Notre point de vue sur la médecine, l'éthique et les politiques publiques proviennent d'une perspective de sociologie historique de la laïcité. La laïcité est l'objet de nombreux controverses sociales, où même une équipe de recherche du CNRS prétend qu'elles ne peuvent se fonder sur des débats « scientifiques », au contraire des « thèmes concernant la bioéthique » [1]. L'existence, depuis 1988, d'une équipe d'encadrement doctoral, histoire et de sociologie de la laïcité à l'école pratique des hautes études, la création d'une chaire éponyme en 1991, puis, en 1995, du Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (CNRS-EPHE-PSL) signifient, au contraire, que la laïcité, pas plus qu'un autre objet d'études, n'échappe à des démarches de sciences humaines et sociales. Il existe d'ailleurs également des équipes de recherches dans d'autres pays (Belgique, Canada, Mexique, etc).

Une approche de sociologie historique postule que le présent, la synchronie a une épaisseur diachronique qui forme la partie immergée de l'iceberg social. Ainsi la bioéthique survient à un certain moment de l'histoire des rapports entre médecine et éthique, entre médecine et politiques publiques. Cette mise en perspective de la laïcité étudiée, notamment, les croyances publiques, les représentations collectives et les changements sociétaux liés, d'une manière ou d'une autre, à la régulation politique des structures symboliques, qui incluent le religieux mais ne s'y réduisent pas. En effet, si le religieux est un concentré de symbolique, il n'en a nullement l'exclusivité. Brûler un drapeau n'a rien à voir avec brûler un quelconque bout de tissu ! Et la médecine constitue, depuis le XIX^e siècle, une des institutions symboliques de la modernité : d'une autre manière que la religion elle fait, comme le déclarait déjà Cabanis sous le Premier Empire, « espérer et craindre ». Les rapports entre médecine et pouvoir sont marqués par cet aspect et c'est cet angle de

vue qui sera privilégié ici : la médecine comme encadrement symbolique, instrument de socialisation morale de la population, en lien avec des politiques publiques.

Nous partirons d'une affirmation de l'historien Claude Nicolet [2] qui écrit : « Dans le principe, rien ne sépare apparemment le recours à la médecine dans la plupart des pays occidentaux au cours du XIX^e siècle (...). Mais nulle part ailleurs qu'en France [ce recours] ne deviendra aussi nettement une obligation morale liée à la nature d'un régime politique précis » : la République. En effet, dans ce régime, le pouvoir politique « non seulement favorise l'essor de la science, mais en grande partie dépend d'elle ».

On peut acquiescer à ce propos, sous réserve de deux modifications :

- d'abord, ce constat vaut pour tous les régimes qui adoptent le drapeau tricolore et se réclament de 1789. Ces régimes doivent disposer d'autres sources de légitimation que la religion. Or, la médecine apparaît comme la science en acte, qui permet de vivre mieux et plus longtemps, donc comme une instance de légitimation importante pour l'État laïque : celui-ci promeut « la science » ;
- ensuite, il y a, cependant, une part d'exagération à vouloir toujours privilégier une « exception française ». Cela n'exclut pas, cependant, qu'il existe une relative spécificité de la France dans le domaine précis de la perception de la médecine, comme institution morale, et de la figure du médecin, comme savant moral. L'identité de la France, « fille aînée de l'Église » [catholique] a été déstabilisée par la Révolution française qui a abouti au « conflit de deux France » (= deux représentations antagonistes de l'identité française). C'est ce conflit qui est spécifique à la façon dont s'est opérée la laïcisation dans ce pays, beaucoup plus que la laïcité elle-même, car il existe différentes formes de laïcité de par le monde [3].

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/10226984>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/10226984>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)